

Présentation générale de l'application Intranet ASIE

**Aide à la Saisie des Indemnités
en Etablissement**

Fonctionnalités ASIE pour EPP et EPP privé

- ▶ La saisie des heures supplémentaires effectives après service fait, pour les fonctions Enseignement (ENS) et Insertion Jeune (FIJ).
- ▶ Le suivi de la consommation des enveloppes budgétaires allouées à l'établissement pour ce type de saisie.
- ▶ La consultation des autres indemnités de Responsabilité Etablissement (les Heures Supplémentaires Année (HSA), les indemnités de professeurs principaux de division (PPD), les indemnités de CPGE ...) mises en paiement pour un individu.
- ▶ Remarque : Rentrée 2006, expérimentation ASIE sur EPP Privé dans 5 Académies pour quelques établissements.

Préalables à l'installation d'ASIE

- ▶ Afin qu'ASIE permette un suivi précis et fiable de la consommation des moyens délégués, il est indispensable d'avoir toute la population en paye informatisée.
- ▶ La saisie des indemnités dans le module ASIE n'est autorisée que si l'établissement dispose d'une dotation en Heures supplémentaires (HSE).

Les objectifs d'ASIE

Pour le chef d'établissement :

- ▶ Accroître l'autonomie des chefs d'établissement en leur permettant de saisir directement l'indemnité dans la base de données académique.
- ▶ Permettre un suivi de sa consommation des moyens.
- ▶ Permettre un suivi précis des indemnités de Responsabilité Etablissement (Heures supplémentaires Année, Professeurs Principaux de Division, Heures supplémentaires après service fait) pour chaque agent.

Les objectifs d'ASIE

Pour les services académiques :

- ▶ Maîtriser la consommation des moyens budgétaires globalisés déconcentrés par un contrôle à priori sur les enveloppes déléguées par la DOS à chaque établissement.
- ▶ Permettre un suivi analytique de la consommation des moyens.
- ▶ Simplifier la procédure de mise en paiement basée sur une circulation de papiers entre les établissements et le rectorat.

Les objectifs d'ASIE

Pour les personnels :

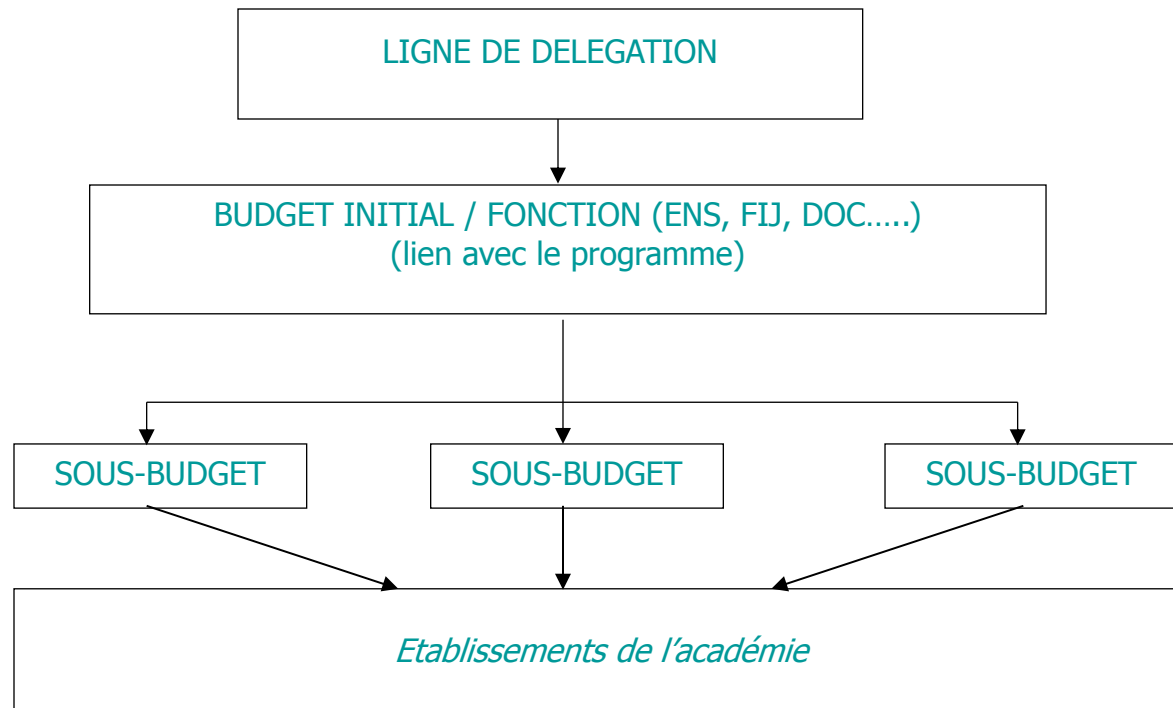
- ▶ Rapprocher les lieux de gestion et de mise en paiement des indemnités liées à un service fait.
- ▶ Raccourcir les délais de rémunération.

Les objectifs d'ASIE

- ▶ La consultation et la mise à jour des heures supplémentaires après service fait se font en accès direct :
 - Le suivi de la consommation des enveloppes déléguées est rendu plus facile et plus fiable.
- ▶ Le Chef d'établissement voit son implication dans le processus de saisie des Heures Supplémentaires Effectives (après service fait) élargie : il peut effectuer des saisies sur des agents présents dans la base académique et non affectés dans son établissement.

La dotation des établissements

La détermination d'un budget



La dotation des établissements

Les programmes budgétaires gérés par ASIE

Fonction	Programme	Nature des moyens mis en place	Code Indemnité	Unité d'expression	Unité de compte
ENS	0141	- Heures Supplémentaires Effectives	0215	HSE	HSE
			0497	HSE	
			1241	HSE	
			0210	HS1D	
		- Vacations	0510	VAC1	
			0511	VAC1	
			0541	VAC1	
		- Heures d'Interrogation	0207	HI	
		- Heures Taux Spécifique	0208	HTS	

ASIE

Fonctionnelle

La dotation des établissements

Les programmes budgétaires gérés par ASIE

Fonction	Programme	Nature des moyens mis en place	Code Indemnité	Unité d'expression	Unité de compte
ENS	0141	- Fonds Aide Innovation	0409	FAI	FAI
		- Vacations	512	VAC2	FAI
			0513	VAC2	FAI
			0514	VAC2	FAI
	- Zone Education Prioritaire	0410	ZEP	FAI	
FIJ	0141	- Heures Supplémentaires Effectives	0532	HIJ	HIJ
			0533	HIJ	HIJ
			1242	HIJ	HIJ
ENS	0141	Activités péri-éducatives	0379	IPE	IPE
		Indemnités de Suivi de Stagiaires	0212	ISS	ISS
		Conseillers pédagogiques stagiaires IUFM	1145	ISS	ISS
		Tutorat stagiaire conseiller orient.Psy	1146	ISS	ISS
		Tutorat stagiaire non affectés en IUFM	1147	ISS	ISS
		Conseiller Pédago. Formation Pratique CAPSAIS	1148	ISS	ISS
		Conseiller Pédagogique PSYCHO Scolaire	1149	ISS	ISS

La dotation des établissements

Les programmes budgétaires gérés par ASIE

Fonction	Programme	Nature des moyens mis en place	Code Indemnité	Unité d'expression	Unité de compte
ENS	0140	- HSE langue vivante 1 ^{er} Degré	1195	HSL1	HSL1
SUR	0230	- Heures de surveillances - Vacations études dirigées - Indemnités enseignement décret 1956	0216 0498 0510 0541	HSUR HSUR VAC1 VAC1	HSE HSE HSE HSE
EDU	0230	Activités péri-éducatives Conseillers pédagogiques stagiaires IUFM Tutorat stagiaires non affectés en IUFM	0379 1145 1147	IPE ISS ISS	IPE ISS ISS

La dotation des établissements

Les programmes gérés par ASIE

L'académie globalise les moyens dans les enveloppes budgétaires qu'elle constitue.

Les règles de la globalisation :

Ainsi les HSE (Heures Supplémentaires Effectives), HTS (Heures à Taux Spécifique), Vacations, Heures d'Interrogation, Heures de Surveillance sont globalisées dans la même enveloppe avec une conversion correspondante aux règles :

1 HTS = 0,66 HSE 1 VAC1 = 1 HSE 1 HSUR = 0,50 HSE

1 HS1D = 0,66 HSE 1 HI = 1 HSE

1 VAC2 = 1 FAI 1 ZEP = 1 FAI

ASIE tient compte des mêmes règles à la consommation des enveloppes budgétaires :

Exemple : Saisie de 2 heures pour une indemnité 0208 ("Heures supplémentaires (PAE) ou (ETUDES DIRIGEES)), qui est une indemnité HTS, 1,33 h seulement sera défalquée de l'enveloppe correspondante.

Généralités

En PAYE, existence de 2 grand types d'Indemnités :

▶ Les indemnités de Responsabilité Académiques :

Non visibles dans ASIE

- Génération automatique à partir de l'affectation
- Saisie par le gestionnaire académique dans Asie
- Mise en paiement possible par le module Remplacement (HSA de remplacement)

▶ Les indemnités de Responsabilité Etablissements :

Visibles dans ASIE

- Saisie par STSWEB : HSA, PPD, CPGE, CTR
- Saisie par le gestionnaire académique
- Saisie par Asie (HSE après service fait)

Généralités

Les indemnités de responsabilité établissement

- ▶ Les remontées (module STS WEB)

HSA :

- 1) Constat initial de rentrée à partir du mois d'octobre.
HSA liquidées du 1er octobre au 30 juin.
- 2) Campagnes de mises à jour en cours d'année.

PPD , CTR, CPGE :

- 1) Remontée lors du constat initial.
- 2) Mise à jour en cours d'année au fil de l'eau.

Généralités

Les indemnités de responsabilité établissement

- ▶ Les remontées HSE après service fait

ASIE :

- 1) Saisie mensuelle par le chef d'établissement.
- 2) Saisie possible jusqu'au mois en cours (pas d'anticipation).

Généralités sur les indemnités saisie dans ASIE

- ▶ Indemnités dont on gère un historique (date de début, date de fin).
- ▶ Indemnités qui génèreront un mouvement de type 22.

Description de la saisie dans ASIE

- ▶ Sélection du programme budgétaire de l'indemnité (0141, 0230 ...).
- ▶ Saisie des dates (début et fin) du service fait (indemnité mensuelle).
- ▶ Choix de l'indemnité en fonction du programme précédemment sélectionné et des dates du service fait.
- ▶ Saisie des éléments qui constituent l'indemnité :
 - code motif : classification des heures supplémentaires faites,
 - observation : qui apparaîtra sur le mouvement à destination de la Trésorerie Générale,
 - nombre d'unités : heures ou vacations,
 - éventuellement un code taux DCP (c'est à dire que le mouvement à destination de la TG précisera le code taux à appliquer), ou un code taux non DCP.

Les contrôles de la saisie

- ▶ Entre le programme budgétaire de la prise en charge et celui de l'indemnité.
- ▶ Par rapport aux nomenclatures nationales (grade, taux, affectation ...).

Consommation des budgets dans ASIE

Préalables :

- ▶ Saisie des budgets dans EPP (option PGBDCM) en respectant certaines consignes
- ☞ Le plan budgétaire ne doit pas être borné sur les années scolaires ou civiles
- ☞ Les mesures budgétaires doivent être impérativement bornées
 - année civile : du 01/01/année au 31/12/année
 - année scolaire : 01/09/année au 31/08/année suivante
- ▶ Il est possible de redécouper l'année budgétaire en sous-périodes à condition qu'il n'y ait pas de chevauchement.

Consommation des budgets dans ASIE

Exemple 1 :

Année scolaire ou civile |-----|

Mesures autorisées

Mesure 1 |-----|

Mesure 2 |-----|

ou

Mesures 1 et 2 |-----||-----|

Mesures 3 et 4 |-----||-----|

Consommation des budgets dans ASIE

Exemple 2 :

Année scolaire ou civile |-----|

Mesures à ne pas mettre en œuvre :

Mesure 1 |-----|

Mesure 2 |-----|

ou

Mesure 1 |-----|

Mesure 2 |-----|

Problèmes de saisie des indemnités après service fait en fin de période budgétaire

- ⇒ Le problème se pose pour le paiement des heures de décembre pour les budgets année civile et d'août pour les budgets année scolaire
- ⇒ Toute saisie indemnitaire sur une délégation budgétaire année civile (ou scolaire) doit être réglementairement interdite après le départ de la dernière bande paye soit mi-novembre (ou fin juillet).
- ⇒ C'est matériellement et réglementairement impossible de saisir les heures après service fait de décembre sur le budget année civile se terminant en décembre

Solutions pour la saisie des indemnités après service fait en fin de période budgétaire

- ⇒ Créer par anticipation les mesures budgétaires de la période suivante par les DOS
- ⇒ La saisie des indemnités de décembre et /ou août après service fait va s'imputer sur la période suivante
- ⇒ Objectifs
 - garantie d'une gestion budgétaire rigoureuse
 - traitement approprié des périodes intermédiaires
 - simplification du travail des DOS
- ⇒ Transparence côté établissement : les indemnités sont saisies sur des budgets ouverts

Accès à l'application ASIE

- ▶ Authentification par RSA-Cleartrust et l'annuaire LDAP
- ▶ Accès par le portail ARENB qui affiche les liens des applications auquel l'agent à droit (ASIE, DELEGCE, ...)
- ▶ 6 profils d'utilisateurs avec des accès différents :
 - Chef d'établissement du public et chef d'établissement du privé
 - Administrateur du public et administrateur du privé
 - Gestionnaire du public et gestionnaire du privé

Authentification pour accéder au portail ARENB



Education Nationale - Formulaire d'authentification

 Identifiant requis

Vous tentez d'accéder à une ressource protégée

S'il vous plaît, identifiez vous en entrant votre identifiant et votre mot de passe.

Identifiant:

Mot de passe:

Valider 

Powered by  ClearTrust™

~ Accès par le portail ARENB ~

Connexion ADMINISTRATEUR Public



Bienvenue administrateur asie public Quitter

Aide a la Saisie des Indemnites en Etablissement
administrateur ASIE PUBLIC

application arenb version 1.2 - 26 avril 2006 accès Agriates

Page d'accueil ASIE - Administrateur



Administration

Etablissement : ADMIN - Date référence : 20/07/2006

- [Réinitialisation des données de l'Application \(S.I. = PU & PR\)](#)
- [Arrêter redémarrer l'application \(S.I. = PU\)](#)
- [Affichage du nombre de connectés \(S.I. = PU & PR\)](#)
- [Gestion des messages et dates de dernière paye \(S.I. = PU\)](#)
- [Etats de suivi et de contrôle des budgets académiques \(S.I. = PU\)](#)
- [Gestion des codes motifs \(S.I. = PU\)](#)

Connexion Gestionnaire Public



Bienvenue gestionnaire asie public

établissements

Quitter

Aide a la Saisie des Indemnites en Etablissement
Gestionnaire ASIE PUBLIC

application arenb version 1.2 - 26 avril 2006 accès Agriates

Page d'accueil ASIE - Gestionnaire

Etats de suivi budgétaire (accès gestionnaire)

Etablissement : GESTASIE - Date référence : 20/07/2006



- **Etat des mesures budgétaires avec chevauchement de dates de fin**
Ne concerne que les budgets établissement
- **Etat des mesures budgétaires avec chevauchement de dates de fin**
Concerne tous les budgets.
- **Etat des ruptures de liens dans le plan budgétaire**
(cette procédure examine récursivement l'ensemble du plan budgétaire)
Durée prévue 15 à 30 minutes suivant la taille de l'académie et la charge machine.
- **Etat détail des consommations d'un établissement**
Concerne toutes les indemnités saisies par un établissement au titre d'une période budgétaire ouverte.
- **Etat global par code taux et code motif**
On peut sélectionner la catégorie d'établissements, le département, les programmes, les indemnités et les dates de service et dates de saisie.
- **Etat global des indemnités saisies sur une période budgétaire**
On peut sélectionner la catégorie d'établissements, le département et les programmes.

Connexion chef d'établissement



Bienvenue Bertrand Cerede

établissements

Quitter

APPLICATIONS SCONET

Acces Nomenclature
Acces Donnees Communes
Acces Base Eleve

application de delegation

application de delegation

Application STS

Mise a jour
Consultation

Application SCONET GFE

Acces GFE

Application SCONET Bourse des colleges

Acces Bourse des colleges

Aide a la Saisie des Indemnites en Etablissement

ASIE Etablissement

Page d'accueil ASIE

Aide à la Saisie des Indemnités en Etablissement

Identification

Numéro d'établissement : ▼

**PAYE DE NOVEMBRE EN PREPARATION Saisies prises en compte jusqu'au
30 OCTOBRE à 19H00.**

OK

Quitter

ASIE Version 0606 du 12/09/2006



Sélection d'un agent ...

POPULATION SUIVI INDEMNITAIRE

Selection d'une personne

Etablissement : 0090009L - Date référence : 29/09/2006

Cet écran permet de sélectionner les personnes pour lesquelles vous voulez accéder au dossier indemnitaire, en spécifiant :

- le nom et le prénom des personnes (ou seulement les premières lettres),
- si les personnes sont affectées dans l'établissement courant ou non.

Pour obtenir la totalité du personnel rattaché à l'établissement, cliquer simplement sur le bouton "Rechercher"

Recherche

Liste en cours

Date de référence :	29/09/2006
Nom :	<input type="text"/>
Prénom :	<input type="text"/>
Personnels présents :	<input checked="" type="radio"/> Dans l'établissement <input type="radio"/> Dans l'académie

Rechercher

Effacer

... ou recherche dans la liste des agents de l'établissement

POPULATION SUIVI INDEMNITAIRE

Liste de personnes (27) - Page 2/3

Etablissement : 0090009L - Date référence : 02/10/2006

Pour accéder au dossier indemnitaire d'une personne présente dans le tableau ci-dessous, cliquer sur le nom ou le prénom de celle-ci

Nom	Prénom	Date naissance	Discipline de recrutement	
			Code	Libellé
GOUDY	DEBBIE	01/05/1967	0426E	ESPAGNOL
GUE	PAUL	15/09/1954	0030X	EDUCATION
LAUR	FRANCOIS	23/01/1966	1700E	EDUC MUSIC
MART	CORINNE	28/08/1968	1000E	HIST GEO
MOME	CATHERINE	03/10/1962	0202E	LET MODERN
MONTA	FREDERIQUE	07/02/1972	0202E	LET MODERN
OLI	MARIE-ALICE	20/02/1983	0201E	LET CLASSI
PIGUE	DOMINIQUE	08/07/1961	1300E	MATHEMATIQ
REGUI	MARIE	17/05/1969	1000E	HIST GEO
SENI	FRANCOISE	24/01/1948	0422E	ANGLAIS
SERRA	CHRISTEL	13/11/1970	0422E	ANGLAIS
STEF	CHRISTINE	08/03/1950	0080E	DOCUMENT.



[Retour en haut de la page](#) ↑



Recherche

Liste en cours

Dossier indemnitaire



Recherche

Liste en cours

POPULATION SUIVI INDEMNITAIRE

Dossier Indemnitaire de GOUDY DEBBIE

Etablissement : 0090009L - Date référence : 04/10/2006

Liste des Indemnités de GOUDY DEBBIE

Impression du dossier indemnitaire Historique du dossier

Code	Décret	Motif	Du	Au	Taux	Qté	Mise à Jour	Origine	Validé
<input type="checkbox"/>	0215	501253	0100	01/11/2006	30/11/2006	5.00	04/10/2006	E	Non

Ajouter

Modifier

Supprimer

Valider

- Pour Ajouter une indemnité cliquer sur le bouton "Ajouter".
- Pour Modifier une indemnité cocher l'indemnité puis cliquer sur "Modifier".
- Pour Supprimer une indemnité, cocher l'indemnité puis cliquer sur le bouton "Supprimer".
- Pour Valider une ou plusieurs indemnités, cocher la ou les cases puis cliquer sur le bouton "Valider".

[Retour en haut de la page](#) ↑

Suivi indemnitaire



POPULATION SUIVI INDEMNITAIRE

Enveloppes budgétaires

Etablissement : 0090009L - Date référence : 04/10/2006

Programme	Nature	Intitulé	Enveloppe	Consommé	Solde
0141	HSE	Enseignement secondaire	200.00	1.00	199.00

Histogramme de la consommation par enveloppes

0141 - HSE | 200.00



Imprimer la page

Enveloppes

Réédition

Suivi Budgets

Validation

Suivi Rejets